



CANNABIS-LAND @ COLIS DE NOËL AU CD de MURET

Le Samedi 7 janvier 2023 quelle ne fut pas la surprise de la svte affectée aux colis de Noël en découvrant 800 grammes de résine de cannabis camouflés dans des emballages de chocolat papillote..

En effet l'association ROQUECLAIR est venue déposer un colis de Noël, reçu par la poste, pour un détenu sans parloirs..

Le cannabis bien camouflé dans les emballages de chocolat papillote aurait pu passer inaperçu et se confondre avec du chocolat....

Les papillotes se trouvant dans un emballage opaque, la svte des colis de Noël décida de les transvaser afin de contrôler ce qui se trouvait à l'intérieur de ces emballages..

L'odeur à peine camouflée intrigua la svte qui décida de regarder à l'intérieur des papillotes..

Résultat 800 grammes de résine de cannabis...



Le père Noël ne passera donc pas cette année pour ce détenu....mais ...Il faut arrêter cette mascarade et la distribution de colis !

La plupart sont remplis de denrées que l'ont peut cantiner !

Charcuterie...bonbons ..chocolats ...

Et si leur usage est détourné alors il faut les supprimer !!!!

FO Muret félicite la svte des colis pour son professionnalisme

FO Muret demande que ce professionnalisme soit récompensé à la hauteur de cette saisie record

Pour FO MURET
Le secrétaire local
JJ VIAUD